

**Dispositifs d’INJEP Veille & Actus n° 496 du 30 novembre 2022**

**Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS)**

# [Décret n° 2022-1467 du 24 novembre 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046600280) relatif aux centres de ressources, d'expertise et de performance sportive

Journal officiel du 25 novembre 2022

Le décret modifie les dispositions du [code du sport](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&dateTexte=29990101&categorieLien=cid) relatives aux missions, à l'organisation administrative, à l'organisation financière, aux concessions de logement et aux instances relatives au dialogue social et aux conditions de travail des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) afin de prendre en compte diverses évolutions législatives et réglementaires récentes.

# [Arrêté du 24 novembre 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046600422) portant création des comités sociaux d'administration des centres de ressources d'expertise et de performance sportive

Journal officiel du 25 novembre 2022

Il est institué, auprès de chaque directeur de centre de ressources d'expertise et de performance sportive dont la liste suit, un comité social d'administration de proximité dénommé comité social d'administration d'établissement, en application de l'[article 6 du décret du 20 novembre 2020 susvisé](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000042545890&idArticle=JORFARTI000042546124&categorieLien=cid).